



Arnouville

INFORMATIONS

www.arnouville95.fr - Février 2015 - N°322

Editorial

Après la tragédie qui nous a tous frappés, la vie continue. Espérons simplement que ces 17 victimes ne seront pas mortes pour rien et que nous saurons tirer les conclusions qui s'imposent. Trop longtemps, nous avons feint d'ignorer les choses. Sous prétexte d'acheter la paix sociale, nous avons laissé les petits «caïds» investir les halls d'immeubles et développer leur trafic ; nous avons aussi fermé les yeux sur la libre circulation des armes dans les banlieues. Nous avons espéré que le traitement social était la solution à tous ces maux, en oubliant parfois qu'il devait être accompagné de répression et d'une réponse pénale.

Face à la paupérisation croissante du quartier de la gare, nous nous sommes battus avec l'appui des élus de Val de France pour qu'il soit inscrit dans le cadre de la politique de la ville. Ceci nous permet de bénéficier de subventions pour les ateliers linguistiques plus spécialement dédiés aux femmes, mais aussi pour des actions destinées à lutter contre l'échec scolaire, qui doit être une priorité.

L'inscription de ce quartier en politique de la ville permet aussi qu'il soit répertorié parmi les quartiers à rénovation urbaine au niveau régional. Ce secteur fait partie des sites que Val de France a demandé au Préfet du Val d'Oise de retenir. Nous espérons ainsi pouvoir engager une rénovation qui commencerait en priorité par la démolition de la Galerie Miltenberg et du parking, en vue de leur reconstruction dans des conditions qui restent à définir.

C'est dans ce contexte que nous sommes appelés à constituer un Conseil citoyen avec des habitants de ce quartier, des commerçants et des membres d'associations, dans le but de recueillir leur avis ; c'est l'objectif et l'esprit de la loi.

Vous êtes nombreux à nous interroger sur la situation de l'ancienne auberge du Moulin. Il faut rappeler que les propriétaires avaient saisi en juin le Tribunal de Grande Instance de Pontoise pour demander l'expulsion des occupants. Celui-ci s'est déclaré incompétent et a renvoyé l'affaire devant le Tribunal de Gonesse qui n'a inscrit l'affaire que pour le 29 janvier dernier. Lors de la séance, le Tribunal d'Instance de Gonesse a mis en délibéré et ne rendra son jugement que le 26 mars. En attendant, les nuisances persistent. Nous voulons pour preuve les tas de débris qui s'amoncellent.

Cette procédure judiciaire est incompréhensible aussi bien pour vous que pour nous. Il serait urgent de modifier la loi et de pouvoir procéder à l'expulsion dès lors qu'il y a violation de la propriété privée.

Il est quand même invraisemblable qu'un propriétaire doive engager une procédure judiciaire longue et coûteuse pour expulser des squatters qui occupent son bien sans titre ni droit. En attendant, malheureusement, les riverains devront encore patienter et subir les nuisances environnementales.

Dans le dernier éditorial, la réfection de la rue Laprade était évoquée. Les travaux commenceront fin février pour un achèvement prévu courant juin. Il s'agit d'un chantier important puisqu'il comporte la réfection des réseaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, l'enfouissement des traversées du réseau, des trottoirs et de la chaussée. Fort heureusement, l'analyse n'a pas révélé d'amiante dans le goudron. Le coût global de l'opération s'élève néanmoins à 730 000 €.

A cette occasion, nous pouvons constater que nos concitoyens se désintéressent de plus en plus de l'action publique, même lorsque cela les concerne directement ; il n'est donc pas étonnant que d'élection en élection, l'absentéisme grandisse. Avant chaque réfection de voirie, nous réunissons les riverains pour leur présenter le projet, le déroulement du chantier et les entreprises. Il y a quinze ans, presque tous les riverains étaient présents et ceux qui ne pouvaient pas venir s'excusaient ou se faisaient représenter par un voisin. Aujourd'hui, seuls 25 % des riverains participent ; pour la rue Laprade, 3 sur 20 ont assisté à cette réunion.

Dans le même temps, force est de constater qu'une frange de nos concitoyens revendiquent de plus en plus. Pour nous élus, nous souhaiterions que chacun s'intéresse et participe à la vie communale, car notre engagement et notre objectif sont de tout mettre en œuvre pour améliorer les services offerts à la population : votre qualité de vie et votre cadre de vie.

**COMMÉMORATION DU 71^e ANNIVERSAIRE
DU SACRIFICE DE MISSAK MANOUCHIAN
ET DE SES COMPAGNONS**

**Samedi 21 février 2015
à 15h**

**Rendez-vous à la stèle angle des rues
Jean Jaurès et Missak Manouchian**

À VOTRE SERVICE

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population est obligatoire. Il a débuté le 15 janvier et se termine le 21 février 2015.

Un agent recenseur (*muni d'une carte tricolore avec sa photo d'identité, signée par le maire*) se déplace à votre domicile.

Nouveau ! deux possibilités :

Documents papier remis par l'agent recenseur. Il peut vous aider à remplir les questionnaires puis les récupérer, soit immédiatement, soit en convenant d'un rendez-vous avec lui dans les trois jours maximum.

Recensement en ligne : sur www.le-recensement-et-moi.fr

L'agent recenseur vous communique votre identifiant et votre mot de passe figurant sur la notice remise.

Participer au recensement est un acte civique, et la qualité des informations permettront d'adapter vos besoins (*les équipements culturels et sportifs, les infrastructures scolaires, l'accueil pour les jeunes enfants, l'accompagnement des personnes âgées...*)

Vos informations sont confidentielles et ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Plus de renseignements en Mairie au 01 30 11 16 10.

VOTE PAR PROCURATION,

N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT !

Les élections départementales auront lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015. Le vote par procuration permet en cas d'absence le jour d'une élection, de se faire représenter par un électeur inscrit dans la même commune. La démarche s'effectue au commissariat, au tribunal d'instance ou auprès d'une ambassade ou du consulat de France, pour les français résidant à l'étranger. Elle doit parvenir en mairie avant le jour du scrutin, **soit le samedi 21 mars à 12h30 maximum**. Si elle ne parvient pas dans ce délai, vous ne pourrez pas voter.

Cas particuliers : Si votre état de santé ou une infirmité sérieuse empêche votre déplacement, vous pouvez demander qu'un agent de police nationale se déplace à votre domicile pour établir la procuration. La demande doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité. **Mise en ligne du formulaire de vote par procuration.** Vous pouvez désormais remplir le formulaire (*cerfa n°14952*01*) de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer, et l'apporter **personnellement** à une autorité et être muni d'une pièce d'identité.

Plus de renseignements : Vote par procuration - Service-public.fr ou Le vote par procuration - Ministère de l'Intérieur ou en Mairie au 01 30 11 16 10.

COLLECTES DES ENCOMBRANTS

Les jeudis 26 février et 26 mars 2015

Vous pouvez également déposer les objets encombrants dans les déchèteries du Sigidurs : Sarcelles, Gonesse, Bouqueval et Louvres.

COLLECTES DES DÉCHETS VERTS

Reprise des collectes

Les mercredis 11 et 25 mars 2015

Les mercredis 8 et 22 avril 2015

Les sacs doivent être sortis la veille au soir

COLLECTES DES DÉCHETS SPÉCIAUX

Les jeudis 12 février et 12 mars 2015

Parking de l'école Anna Fabre de 16h à 20h.

RENTRÉE 2015/2016

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2012 et autres niveaux, ont lieu

JUSQU'AU JEUDI 30 AVRIL 2015

- Les lundis, mardis et mercredis de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30
- Les jeudis de 14h à 19h
- Les vendredis de 9h à 11h30

Munissez-vous des originaux du livret de famille, carnet de santé et pièces d'identités des parents de l'enfant ainsi que des copies d'un justificatif de domicile récent et de votre taxe d'habitation 2014.

PAIEMENT EN LIGNE

Parents, facilitez-vous la tâche et gagnez du temps en payant vos factures en ligne. Plus d'info sur le site de la ville

Rendez-vous sur www.arnouville95.fr

LUDOTHÈQUE

« YAKAJOUER » C'EST LA LUDO !

Elle accueille les familles avec des enfants en bas âges tous les lundis matin de 9h à 11h.

Les mercredis après-midi toutes les familles sont attendues pour des défis « fous » de 15h30 à 18h.



Venez nombreux partager des moments heureux avec vos enfants !

**Renseignements au :
01 30 11 17 21/22**

TRAVAUX SNCF NORD ILE DE FRANCE



La circulation des trains sera interrompue entre les gares du Stade de France et Garges-Sarcelles pour permettre les travaux de la Tangentielle Légère Nord, les 4 premiers week-ends du mois de février et le dernier du mois de mars.

FRANCE A.V.C. ILE DE FRANCE



Le 20 octobre 2014, un bureau de l'association France A.V.C IDF a ouvert dans les locaux de l'hôpital de Gonesse à l'initiative du Docteur Eric Manchon, neurologue.

Si vous, ou l'un de vos proches, avez été victime d'un AVC et si vous avez besoin de soutien ou d'informations, n'hésitez pas à contacter ses bénévoles :

- par téléphone au 01 34 53 22 13
- ou par mail : franceavc.gonesse@yahoo.fr
- sur place, au bureau n°94 au rez-de-chaussée du bâtiment des entrées.

Une permanence est assurée de 14h à 17h les lundis, mardis, mercredis et jeudis par Valérie Demaitre, Madeleine Fontrouge et Alice Rusdikian.

LOISIRS ET CULTURE

LES RÉSERVATIONS SONT OUVERTES !

LEVON MINASSIAN

SAMEDI 28 MARS À 20H45

Lévon Minassian s'initie très jeune à la mandoline. D'un premier voyage en Arménie, il revient avec l'un des instruments les plus répandus au pays de ses ancêtres : Le doudouk ! Il est sans aucun doute aujourd'hui l'un des meilleurs joueurs de sa génération et contribue à l'émergence et à la notoriété de cet instrument à travers les continents.

TARIF : 13,80 €



PATRICK FIORI

JEUDI 9 AVRIL À 20H45

Patrick Fiori, chanteur à la voix chaude et puissante, revient avec son nouvel album « Choisir » qui marque ses 20 ans de carrière.

Afin de vous faire partager ses plus grands tubes, Patrick Fiori fait une escapade à l'Espace Charles Aznavour pour une soirée inoubliable.

TARIF : 28,00 €



**POUR LES SPECTACLES,
RÉSERVEZ LE MINIBUS
AU MINIMUM 48H À L'AVANCE.**

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET/OU RÉSERVATION,
CONTACTEZ LE SERVICE CULTUREL AU 01 34 45 97 19**

C.C.A.S.

AIDE AU CHAUFFAGE

Une aide au chauffage est accordée chaque année aux personnes âgées domiciliées sur la commune.

Condition d'attribution :

Le demandeur doit être âgé d'au moins 70 ans au 31 décembre 2014 et doit justifier d'un domicile sur la commune depuis plus de 6 mois.

Plafond de ressources :

Les plafonds de ressources annuelles sont fixés à :

- 15 777 € pour les personnes seules
- 24 404 € pour les couples

Pour les premières demandes uniquement, les imprimés sont à retirer au CCAS - Hôtel de Ville 15/17 rue Robert Schuman CS 20101.

En cas de difficultés, les imprimés peuvent être envoyés par courrier sur simple demande - Tél : 01 34 45 97 04.

LE MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, qui touche chaque année plusieurs milliers de foyers notamment en période hivernale. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (*chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...*). **Avant chaque hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude par un professionnel.** Le monoxyde de carbone ou CO est un gaz incolore, inodore, non irritant mais mortel. Il se dégage à la suite d'une mauvaise combustion du bois, du charbon, du fuel, ou du pétrole (ou de tout autre combustible qui pourrait être utilisé).

Que faire en cas d'incidents ?

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres
- Arrêter tous les appareils à combustion
- Evacuer les occupants
- Appeler les secours (**Pompiers 18 - Samu 15**)

Ne réintégrer les locaux qu'après le passage d'un professionnel qualifié qui recherchera la cause de l'intoxication et proposera les travaux à effectuer.

F.N.A.C.A.

REPAS DANSANT

Dimanche 15 mars 2015

Espace Charles Aznavour
de 12h à 19h.

Réservations auprès de Messieurs **Roger ROUDIL** au 01 39 85 20 18 ou **Michel CHRETIEN** au 01 39 85 64 79.

LOTO

Samedi 21 mars 2015 à 14h

Salle polyvalente et complexe sportif
de Bonneuil-en-France.

De nombreux lots sont à gagner !

LE SOUVENIR FRANÇAIS

ORADOUR-SUR-GLANE

Le Souvenir Français vous propose une sortie intergénérationnelle ouverte à tous.

Départ dimanche 19 avril à 6h et retour lundi 20 avril 2015

- Visite guidée du Centre de la Mémoire et du village martyr.
- Découverte d'ateliers de fabrication d'une usine de porcelaine de Limoges.
- Promenade en petit train touristique.

Transport - Hébergement à l'hôtel avec petit déjeuner - 3 repas. **Tarif : 130 € par personne.**

Renseignements 01 39 86 26 35
Inscriptions jeudi 12 février au Club Sourire.

CLUB SOURIRE

LE CLUB EST OUVERT !
LE JEUDI ET LE VENDREDI DE 13H30 À 17H

Vendredi 13 février

Repas de la Saint-Valentin à 11h - Voir l'affichage au Club.

Mardi 3 mars

Spectacle musical «Ménilmontant» à 13h. Théâtre de Gagny. Adhérent : 35 €. Inscriptions en cours

Mardi 10 mars

Visite de l'Aéroport de Roissy/Charles de Gaulle à 9h. Déjeuner au restaurant, suivi d'une conférence sur le Concorde. Adhérent : 47 €. Inscriptions en cours.

Jeudi 19 mars

Spectacle de danses «Celtic Legends» à 13h30 à l'Olympia de Paris. Inscriptions au Club. Adhérent : 35 €.

Jeudi 9 avril

Spectacle «La Belle Hélène» à 13h au Théâtre d'Enghien. Inscriptions à partir du 19 février. Adhérent : 40 €.

VOYAGES

MALTE : Séjour du 4 au 7 mai 2015 - 870 €. Inscriptions en cours au Club.

En remplacement du séjour à Istanbul

IRLANDE : Séjour du 3 au 11 juin 2015 : 1 340 €. Inscriptions en cours au Club.

HENDAYE : Séjour du 6 au 18 septembre 2015 : 1 540 €. Inscriptions en cours au Club.

BERLIN : Séjour du 9 au 12 octobre 2015 - 890 € ou 940 €. Inscriptions à partir du 07/05/2015.

*Les prix des séjours dépendent du nombre de participants.
Les programmes sont disponibles au Club.*

BIBLIOTHÈQUE

PAUSE POUSSETTE

Pour les enfants jusqu'à 3 ans
Samedi 28 février à 10h

De toutes petites histoires pour les petits jusqu'à 3 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents.



DESTINATION MANGA

DU LUNDI 16 AU SAMEDI 21 FÉVRIER



À l'occasion de la 2^e édition du festival, vous replongerez dans l'univers manga et découvrirez d'autres facettes de la culture japonaise. Vous pourrez vous initier à l'ikebana, à la calligraphie, ou encore à l'origami, de participer au karaoké, au combat de sumos, de défiler en cosplayer et enfin de déguster des mochis.

• Dessine ta couverture de manga !

Concours de dessin pour les plus de 14 ans (*Renseignements et règlement sur le site bibliothèques.agglo-valdefrance.fr et connectez-vous sur la page facebook*).

• Atelier de dessin manga

Mardi 17 février à 14h30.

• Festival manga

Samedi 21 février de 14h à 18h à Sarcelles.
Salle André Malraux.

HORAIRES DE VACANCES

Du mardi 17 au samedi 28 février 2015

Lundi - Jeudi : Fermé
Mardi - Vendredi : 15h - 18h
Mercredi : 13h30 - 18h
Samedi : 10h30 - 12h30
13h30 à 17h

Renseignements au 01 39 85 39 96



ARNOUVILLE PÉTANQUE

Depuis le 7 février une école de pétanque a ouvert ses portes.

Tous les samedis matin de 9h30 à 11h30 sur les terrains du Club 6 rue Léo Lagrange à Arnouville, les enfants dès 9 ans, ainsi que les adultes pourront s'initier à ce sport.

Pour tout renseignement contactez le Président du Club Monsieur Jean Thibaut au 06 12 41 65 36 ou 01 39 85 02 94.



À NOTER

VIE POLITIQUE

Le groupe «**Ensemble Construisons l'Avenir d'Arnouville**» et ses élu(e)s, sont à votre écoute le premier jeudi de chaque mois à la permanence du 1 rue de Boishue (*préfabriqué de l'ancienne mairie*), entre 18h30 et 20h.

Prochaines permanences

Les jeudis 5 mars - 2 avril 2015

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE



CONCERT

Vendredi 13 février 2015 à 20h30
À l'Orangerie du Château

Vous pourrez découvrir au cours de ce concert une oeuvre du pianiste de jazz Mathias PIZARO écrite pour violoncelle, piano et orchestre de jeunes élèves.

Entrée libre

LE CONSERVATOIRE FAIT SON OPÉRA

Samedi 7 mars 2015 à 20h30
Espace Charles Aznavour

Avec la participation de la Chorale d'enfants et de l'Orchestre à cordes :

«**Air d'Opéra**»

Direction Anne BOUCON - Ensemble vocal, direction Cécilia BOCQUEL (Rossini, Purcell, Bizet, Haendel, Verdi).

«**La Servante Maîtresse**»

Opéra - Bouffe de Giovanni Battista PERGOLESE
Direction Gilles HARLE - Soliste et récitants : Cécilia BOCQUEL, Guillaume NEEL, Thierry BREGÉOT.



Entrée libre dans la limite des places disponibles
Renseignements/réservations au 01 34 45 97 12